[illegible]

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

JOURNAL DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Mercredi, 30 janvier 1850.

La Chambre se réunit conformément à son ajournement.

L'appel nominal est fait et la Chambre se trouve en nombre.

L'Orateur soumet à la Chambre le rapport du surintendant des Écoles Publiques.

[illegible]

L'Orateur signe, et le greffier va [illegible] au président du Sénat.

[illegible] présentent les pétitions suivantes, qui, sur motion, sont référées aux divers comités dont elles relèvent:

M. Wadsworth—Pétition demandant une allocation pour la construction d'un chemin dans la paroisse d'Avoyelles.

Pétition du Bataillon d'Artillerie de Donaldsonville demandant des secours.

M. Arceneaux—Pétition d'Ursin Hebert.

M. Caldwell—Pétition en faveur de J. P. Walden.

Pétition de P. N. Wood et autres de la paroisse de Jefferson demandant que la Législature passe une loi pour les autoriser à construire des barrages, &c.

Sur motion, cette pétition référée à la délégation de Jefferson.

M. George présente le préambule et les résolutions qui suivent, qui sont référés au comité des relations fédérales après avoir subi leur première lecture:

Attendu que la brelle et les obstructions qui existent actuellement dans la Rivière Rouge sont, par leur extension, une calamité nationale, et attendu que les deux grands partis politiques de cet État, ont déclaré au peuple, à l'époque de la dernière élection, et proclament et déclarent, que les améliorations intérieures à faire à la Rivière Rouge, tombent immédiatement, sous la Constitution des États-Unis, au rang des améliorations à faire par le gouvernement général.

Section 1.—Il est résolu, &c., Que nos Sénateurs et nos Représentans au Congrès sont invités et requis de faire tous leurs efforts pour obtenir une appropriation pour l'objet spécifié dans le préambule qui précède, et de pourvoir par des lois spéciales à l'accomplissement des dits travaux.

Section 2.—Il est de plus résolu, &c., Que le gouverneur de cet État soit invité à transmettre à nos Sénateurs et à nos Représentans au Congrès une copie de ce préambule et de ces résolutions.

M. Wilder présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que le sergent d'armes est et demeure requis de procurer des bureaux convenables aux rapporteurs de la presse.

M. Griffin soumet la résolution conjointe qui est référée au comité des améliorations intérieures après avoir subi sa première lecture.

Résolu que l'ingénieur de l'État est et demeure autorisé et enjoint de faire construire une digue à travers le bayou Lamourie dans la paroisse des Rapides, à sa jonction avec le bayou Bœuf, de manière à faire déverser dans le bayou Bœuf les eaux qui coulent du bayou Lamourie.

M. King soumet la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que l'auditeur des comptes publics fasse savoir à cette Chambre quelle somme a déjà été allouée pour l'érection de la maison d'État à Bâton Rouge, et combien il en coûtera encore pour l'achever.

M. King présente la résolution suivante qui, d'après le règlement, est déposée sur le bureau jusqu'à demain.

Il est résolu que la Chambre des Représentans élira un rapporteur dont le devoir sera de rapporter les discours des membres et les procès-verbaux de cette Chambre, et que l'élection du dit rapporteur aura lieu vendredi prochain, à midi.

M. Harrang, au nom du comité des réclamations auquel avait été référé le mémoire de D. O. O'Bryant demandant des secours, rapporte qu'une pétition de la même nature a été présentée à la dernière session et que le comité des réclamations avait soumis un rapport favorable, mais que faute de temps, la Chambre n'avait pu agir sur ce rapport, le comité demande en conséquence que le dit mémoire soit référé au comité des affaires non-terminées, avec instructions de soumettre un bill à ce sujet.

M. Connelly, au nom du comité des améliorations intérieures auquel on avait référé la résolution requérant l'ingénieur de l'État de faire un examen du *Mud Pass* dans la paroisse de Calcasieu rapporte la dite résolution sans amendement.

Le même membre au nom du même comité auquel avait été référée la résolution requérant l'ingénieur de l'État de faire un relevé des barres qui se trouvent dans la rivière Ouachita, &c., rapporte la dite résolution sans amendement.

Le même membre au nom du même comité auquel avait été référée la résolution enjoignant à l'ingénieur de l'État de se rendre à la paroisse St Bernard pour examiner le bayou Terre-aux-Bœufs, soumet un rapport favorable à la dite résolution.

Sur motion, le dit rapport est adopté.

M. Scarborough, au nom du comité spécial auquel on avait référé l'acte intitulé "Acte pour incorporer la ville de Vernon, dans la paroisse de Jackson, rapporte le dit bill sans amendement.

Sur motion, le dit rapport est adopté.

M. Winfree, au nom du comité spécial auquel avait été référé l'acte intitulé, "Acte pour amender l'acte intitulé acte pour incorporer la ville de Donaldsonville, rapporte le dit acte sans amendement.

Sur motion, le dit rapport est adopté.

M. George, au nom du comité spécial auquel avait été référée la pétition de plusieurs habitants de la paroisse de Caddo, demandant la nomination d'un juge de paix additionnel, rapporte par le bill suivant:

Acte pour pourvoir à l'élection d'un juge de paix additionnel dans le second district de juri de police, dans la paroisse de Caddo, à l'élection d'un juge de paix et d'un constable dans le septième district du jury de police et pour d'autres objets.

Ce bill subit sa première lecture.

Les membres suivans donnent avis qu'ils présenteront sous peu les bills suivans:

M. Asch—Acte pour amender la charte de la ville de Lafayette.

M. Lewis—Acte pour fixer l'époque à laquelle devront être faits les appels des Cours des paroisses des Florides à la Cour Suprême.

M. Lebeau—Acte pour amender un acte créant des tribunaux pour les divers paroisses et pour limiter les pouvoirs des dits recorders.

M. Walker—Acte pour changer et amender l'acte pour établir des écoles publiques dans l'État de la Louisiane, passé le 3 mai 1847.

Acte pour amender et changer l'article 904 du Code Civil, de manière à faire correspondre le texte anglais au texte français.

Acte pour pourvoir à la manière et à la forme de faire les annonces judiciaires dans la paroisse de Vermillion.

Acte pour amender l'acte pour mettre en pratique le système judiciaire approuvé le 29 mai 1846.

M. Sever—Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte relatif au capitaine du port, aux gardiens et aux pilotes du port de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 31 mars 1805.

M. Anderson—Résolution conjointe, enjoignant à l'ingénieur de faire boucher le fossé connu sous le nom de Fossé Roberts, qui se vide dans le Bayou Bœuf, dans la paroisse des Rapides.

M. Meilor obtient la permission de présenter le bill suivant:

Acte pour obtenir une malle quotidienne de la Nouvelle-Orléans, pendant la session de l'Assemblée Générale.

Ce bill est lu, et après dispense des règles, il subit une deuxième lecture par son titre.

Sur motion, la Chambre se forme en comité général pour s'occuper de dit bill.

M. Preston est appelé au fauteuil.

Après quelques instans le comité se lève, et le président, M. Preston rapporte le bill sans amendement.

Sur motion, et après dispense des règles, cet acte subit sa deuxième lecture et il est adopté *Léonetam*.

Sur motion, la Chambre se dispense de nouveau de ses règles, ce bill subit sa troisième lecture et passe avec son titre.

Le greffier est chargé de demander le concours du Sénat au dit bill.

M. Preston obtient la permission de présenter, sans en avoir donné avis:

Un acte pour préserver de l'inondation les portions des paroisses d'Orléans et de Jefferson y mentionnées, et pour pourvoir à leur dessèchement.

Sur motion, et après dispense des règles, ce bill est référé au comité des améliorations intérieures.

Les membres suivans, conformément à l'avis qu'ils en avaient donné, présentent les bills suivans, qui sont référés aux divers comités dont ils relèvent, après avoir subi leur première lecture.

[illegible]

[illegible]

MM. Adams, Bondousquié, Clarke, Cole, Dufour, Duncan, Gardère, Gaudet, Moore, McWhorter, Ray, Richardson, Swayzé, et Thibodeaux du Sénat, et MM. Farrar, orateur, Aubert, Amacker, Anderson, Barthe, Blake, Barilleau, Bonny, Babin, Bertlette, Caruth, Cornay, Connelly, Devergès, Dreux, Flemming, Foster, Favrot, George, Gardiner, Gaudet Gosselin, Harrang, Harry, King, Laville, Lumsden, Leeds, Lewis, Lanaux, Morrow, McCranie, McMichael, Ouzatte, Parker, Pugh, Rivers, Ramage, Richie, Richardson, Sever, Scarborough, Songis, Saunders, Tête, Winfree, Watts, Watson, White et Walker—ont voté pour M. Weiss [illegible] votes.

MM. Brebe, Bryce, Butler, Cade, Caulfield, Chambliss, Dauncy, Drew, Hiralson, Hereford, Peck, Phillips, Richardson, Ricker, Sigur, Van Wickle, Waddill, du Sénat, et MM. Abney, Arceneaux, Asch, Bettis, Bosley, Bailey, Bienvenu, Coco, Calvert, Caldwell, Elam, Griffin, Gasquet, Gill, Humble, Herron, Haynes, Hunt, Harper, Jackson, Jamison, Jones, Larue, Leroy, Landry, Livingston, Lebeau, Marcey, Monaghan, Moïse, Moore, Marks, Paxton, Preston, Perkins, Ragan, Ronquillo, Stark, Stanton, Sargeant, Shannon, St-Martin, Wilson et Wilder ont voté pour M. Hatch—61 voix.

M. G. F. Weiss ayant obtenu la majorité voulue, est déclaré dûment élu imprimeur de l'État pour le terme de deux années.

Le Sénat s'étant retiré, sur motion la Chambre s'ajourne à demain à dix heures du matin.

[illegible]

AVIS.

LES DOCTEURS BANNING ET MILES se sont établis au Verandah où ils donneront des consultations gratuites relativement à l'emploi de leur BANDAGE destiné à fortifier ceux dont le système nerveux est affaibli [illegible]

[illegible]

Les docteurs Banning et Miles recevront les dames de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. Les hommes seront reçus de 3 à 7 heures du soir.

Il y aura des femmes de chambre pour les dames.

Magasin de Musique et d'instrumens de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 56, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instrumens et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché:

Guitares de ... $2 à $40.
Violons de ... $1 25 à $12.

Flûtes, Clarinettes, Flageolets, instrumens en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instrumens à très bas prix.

La monture de cordes de guitare à 40 c. de violon 25 c.

Musique classique et moderne,

à moitié du prix marqué.

MM. les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article.

17 déc

CHANGEMENT DE DOMICILE.

P. A. LANAUZE & CO., IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,

ONT transporté leur magasin au No. 50, Vieille-Levée, entre St Louis et Conti. 27déc—3m

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L A GUILLEMAIN,

15 mai—1an Agent

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

L. MUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 182, entre Conti et St Louis.

E. CHAPMAN,

22, rue Tchoupitoulas (près Poydras.)

MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN

LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS.

Références:— J. & E. GEDDES, G. A. PYNCHON.

FER en feuilles et pour cercles en débarquement de la barque Helen de Liverpool—300 colis fer en feuilles Nos 9 à 16, 60 do pour cercles 3/4 à 2 pouces.

En magasin—500 tonneaux fer en barre plat et carré—50 tonneaux fer à bouilloire de Pennsylvanie, à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 89 et 91, rue du Camp.

Mme F. FRYER

[illegible]

M. HENRY DEMON,

RUE ROYALE, No. 78, entre Conti et St-Louis, *Allée du Daguerréotype.*

A L'HONNEUR d'annoncer aux familles [illegible]

LYCÉE DE LA 2me MUNICIPALITÉ.

LES cours du lycée commenceront [illegible] à 7 heures P. M. Le célèbre professeur MITCHELL de Cincinnati qui doit faire les lectures sur l'astronomie [illegible]

[illegible]

H. E. LEMMINGS, EDWARD McPHERSON, EDWARD RAWLE. } Comité de la bibliothèque et du Lycée.

A VENDRE en débarquement du navire Lucien, venant de Bordeaux:

80 barriques vin rouge St Julien,
30 barriques vin blanc Haut Sauterne.

N. DUBOUYT, 13, Toulouse.

Nouvelles Marchandises.

[illegible]

La Merveille du Monde

[illegible]

ACTUELLEMENT OUVERT, continuera à rester ouvert tous les soirs de la semaine, excepté le dimanche.

[illegible]

Les portes seront ouvertes à 7 heures; le spectacle commencera à 7 heures et demie précises. Les tableaux représentent les vues suivantes: La Caverne Mammouth du Kentucky avec les belles salles et les grottes s'étendant de 600 à 700 milles dans différentes directions.—Les Chutes du Niagara en été et en hiver.—Une Journée de Voyage dans les Prairies.—Mount Vernon.—Le Pont Naturel de Virginie, et autres tableaux.

Prix d'entrée, 50 cents, enfants moitié prix.

SALLE DE BAL DU GLOBE,

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, propriétaire.

WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañia tomará las armas y uniformada, con pantalon de paño, se reunirá en el parage acostumbrado, el viernes proximo 22 del corriente, a las 8 en punto de la mañana, para asistir a una revista de inspeccion.

Se recomienda á los miembros activos sean exactos al cumplimiento de la presente orden.

De orden del Capitan.

CAYETANO PACHE,

16febrero Sargento 1ro.

Nouveautés de Printemps.

LES soussignés ouvriront lundi, 18 courant, leurs marchandises de printemps, reçues par les navires Statesman, Humboldt et Orlando, du Havre, consistant en partie de:

Percales frappées, impression riche, petit dessin; indiennes fond blanc do do; ginghams nouveaux, rayés et à carreaux; batiste d'Écosse brodée, haute nouveauté; do do unis, toutes nuances; toiles pur fil imprimées, dessins nouveaux pour enfans; batiste fil, claire, do do pour robes; jaconats fantaisie, grande nouveauté; organdis riches do do; tissus foulards, nuances unies; grenadines imprimées, très riches; albarines Pompadour brodées; barege moire; crêpe de Paris, crêpe de Chine pour robes; baréges unis, do imprimés riches, do brodés, do satinés, &c; cotonnettes filets, article nouveau; gants de peau, qualité supérieure; mantelets dentelle noire; visites do; châles et pointes do; pélerines dentelle noire et blanche; grand choix de valenciennes et malines; mouchoirs brodés à volans, &c; châles crêpes de Chine, blancs et couleurs depuis $10.

—AUSSI—

Damassé pur fil de 6 1/4 à 14/4; nappes damassées de 6/4 à 12/4; toile à draps 6/4 à 14/4; toile d'Irlande del'esnappert; gingas et coutils nouveaux; bobinets pour moustiquaires 12/4 en rose, bleu et blanc; courtepointes riches de 10/4 à 14/4; do pour lits d'enfans; damas laine pour rideaux, &c. &c. &c.

P. & E. REILLY,

16fév Encoig. Royale et Canal

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1850.

LA direction de cette institution a déclaré aujourd'hui un dividende de CINQ POUR CENT sur les profits du dernier semestre, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, à dater de lundi, 4 février prochain.

AUSSI—Un dividende de DIX POUR CENT sur le surplus des bénéfices payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, à dater de mercredi, 1er mai prochain.

R. M. DAVIS,

29 jan Caissier.

BANQUE DE CITÉ

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1850.

AVIS—Les détenteurs des billets de la Banque de Cité sont invités à les présenter au remboursement aussitôt que possible, afin de pouvoir à retirer de la circulation tous les billets émis par cette Banque dont la charte expire le 1er mai prochain.

Par ordre de la direction:

7jan—3m J. PALFREY, Caissier.

JOSEPH PLAGNE SAVOISY, Jardinier Décorateur.

Annonce respectueusement à MM. les Amateurs qu'il se chargera de tous les Jardins que l'on voudra bien lui confier. Se trouve [illegible]

N. B. Arbres, arbrisseaux et plantes de toutes genres, à vendre aux prix les plus modérés.

16janv—3m

HORTICULTURE FRANÇAISE.

Grand assortiment de plantes importées directement de France, par Monsieur Bellet. Camélias, Magnolias Rhododendrons, Azaléas, Pivoines, do Arbustes nains, Rosiers greffés et autres, des plus belles variétés, Arbres à fruits et graines de fleurs, à vendre par

M BELLET,

Horticulteur et fleuriste de Paris, au magasin No 116, rue Royale, entre St-Louis et Conti, où on trouvera les catalogues des articles en vente.

12 fév—1m

J. MENARD,

181, *Rue Vieille-Levée, entre Hôpital et Quartier,*

GRAINES, PLANTES, ARBUSTES ET ARBRES FRUITIERS—Reçus par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de graines pour le printemps et l'été, une grande variété de graines de fleurs, 2,000 griffes d'asperges de Hollande, arbres fruitiers, pêchers, pruniers, abricotiers, poiriers, pommiers, cerisiers, orangers de la Chine, néfliers gros fruits, grosses figues blanches de Malte, groseilliers rouges et blancs, cassis, framboisiers, vignes de Fontainebleau, chasselas précoce, muscat blanc, do gris, corinthe sans pépin, chasselas de Virginie. Plantes et arbustes en grandes variétés, une grande variété de rosiers en pots et en arrachis, myrtes, magnolias, camélias, [illegible] trois ans, orangers doux, &c., &c.

Le passage pour voir la serre et le jardin de dépôt des plantes, est par le magasin ou les personnes sont priées de s'adresser. L'on trouvera des hommes très entendus pour la plantation des arbres et plantes.

Prix très modérés. 11 fév

PIANOS,

W. Hartkopf et Pehrenbach ont l'honneur d'informer leurs nombreux clients et le public en général, qu'ils ont transporté leur magasin de la rue St-Pierre au No 173, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

Ils viennent de déballer et offrent à vendre un très grand assortiment de pianos à queue, pianos obliques et pianinos des maisons de Pleyel et Cie.

A vendre plusieurs pianos de seconde main, encore en parfait état, au plus bas prix.

Echange, location, réparation et accords de pianos. W. HARTKOFF et PEHRENBACH,

7fév—30f 173, Rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

FAYETTE FOUNDRY.

DAVID GRIFFEY, Propriétaire,

CINCINNATI (OHIO.)

LES soussignés nommés agents de cette fonderie, sont prêts à contracter pour

Machines à vapeur,
Moulins à sucre,
Moulins à scies,
Machines à dresscher,

Et en général pour toutes sortes d'ouvrages de fonderie qui seront garantis tant pour la qualité de l'ouvrage que pour celle des matériaux. M. Wm Tift, ayant une expérience de vingt années dans la construction des machines pour sucreries, espère pouvoir donner la plus entière satisfaction.

S'adresser à WM TIFT, au Verandah, ou à AUGUSTIN & THIBAUT, 25 déc—3m 16, rue Conti

Mme. MAUGEY,

ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLÉANS, *Encoignure Bourbon et Ste-Anne,*

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle tient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. [illegible]

[illegible]

[illegible] DU MAGASIN DURAND,

Royale, No. 127,

[illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses sucre blanc, en débarquement de la barque Rhone, de la Havane, à vendre par

11 fév TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille-Levée.

VENANT d'arriver par le navire Lucina, de Bordeaux:

10 demi pipes eau-de-vie, Adrien Dubouché 1846,
10 demi pipes do do Union Brand,
20 quarts do do do 20 huitièmes do do,
2 demi pipes vieille eau-de-vie,
7 quarts de Me Castillon de 1845, 7 do do do.
7 demi, 15 quarts Bagnet, Tricoche et Co 1846,
200 Caisses St-Julien Médoc ordinaire,
40 Barriques vin rouge, Pauillac Médoc 1846,
12 do do Léoguan Bodevin 1847,
12 do do do 1846, à vendre par

11fév A CARRIERE, 25, Vieille Levée.

FROMAGE—Trois tonneaux fromage gruyère à bord du navire Humboldt, du Havre et à vendre par J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 11fév

COGNAC.—17/2, 17/4, Jean Louis 1811. En débarquement du navire Delia Chapin, venant de Bordeaux et à vendre par J & J TARDOS, 11fév No 31, Vieille Levée.

TABAC DE LA HAVANE—Venant d'arriver par le brick Titi, de la Havane: 90 balles tabac en feuilles, à vendre par FDO DE FUENTES & CO., 29 janv 93, Vieille Levée.

BOIS DE CAMPECHE—25 tonneaux, de Honduras, venant d'arriver et à vendre par 1 fév J. Y DE EGANA, 47 rue Bienville

CHARRONNERIE.—Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, axes en fer et en bois.

Drays diverses grandeurs, do, do.

Roues de charrettes de toutes dimensions et brouettes.

Le tout construit dans la manufacture réputée de Wilson, Childs & Co. à Philadelphie. A vendre par EMERSON, TOURNE & CO., 19 oct 158, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux,

80 barriques vin ordinaire,
20 barriques vin blanc.

A vendre par HENRY NOEL, 17 jan 103, rue Royale.

EN débarquement du navire Delia Chapin, de Bordeaux,

100 caisses vin rouge, St-Julien; 24 do de Margaux; 24 do de Brause Mouton; 25 do de Grand Latour; 25 do vin blanc Haut Sauterne; 32 barriques vin rouge Bassen; 12 balles bouchons, diverses qualités, à vendre par V. & E. MAIGNAN, 5fév 85 & 87, rue St Louis

EAU DE VIE—10 quarts cognac Pale Brandy, P F Eyquem;
10 quarts Extra Old Cognac, P F Eyquem;
10 barils pure et fine Champagne;
10 do do do Larronde;
10 do do do Larronde;
14 do do do John Exshaw, en magasin et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 5fév 85 & 87, rue St-Louis

A VENDRE pour cause de déménagement, à prix réduits:

4 barriques vin vieux Château-Gallier, extra fin.
2 do vin blanc Haut-Sauterne, extra fin.
130 caisses gélatine, des fabriques de Dieuze.

Chez J. N. CURIEN, 4fév 34, rue Dumaine.

SUCRE raffiné—100 colis en pain, en poudre et écrasé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 4fev 26, Vieille Levée.

MIEL—18 barriques et barils miel de la Havane, en débarquement du brick Phénix, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 4 fév 26, Vieille-Levée.

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—176 caisses en débarquement des navires Trenton et Sherwood, à vendre par G. W. DUNBAR, 6 fev 34, rue Douane.

EAU DE VIE.—50 demi barils eau de vie Esprit de 27 degrés.
25 1/2 do do do do do
en dépôt, à vendre par [illegible]

Damassé—Damassé.

ETOFFES damassées pour rideaux, nuances et couleurs assorties, article supérieur à 35 cents la verge, chez LAROUSSINI & Co., Maison Rouge, 29 nov entre les deux marchés, sur la Levée.

PEINTRE. A. C. JAUME.

Peintre de portraits et professeur de dessin. Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin. Leçons en ville.

Rue Royale, 212. 29oct—1an

POUR le Marché Mexicain.—Jaconats, platillas Britannias, Barèges de fantaisie, Echarpes en crêpe, schalls brodés, Coton Lawrence, etc.

Ainsi qu'un assortiment général d'articles convenables pour le marché mexicain, à vendre à très bas prix, par P. F. COMER & CO., Coin Bienville et Chartres

EAU-DE-VIE—25 demi pipes, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. En liquidation, 68, rue des Magasins.

Nouveau Barège.

C. M. SIMPSON, 24, rue de Chartres, vient de recevoir trois caisses barège nouveau, parmi lesquelles on trouvera 3,000 yards à 25 cents, qualité supérieure, toute laine pour mantilles. 23 janv

PIERRES à filtrer—500;
GRAINE pour oiseaux—14 sacs;
VIN DE MAHON—80 caisses;
VIN DE BINICARLO, de la récolte de 1818—5 pipes et 4 barillets, en débarquement du navire espagnol Aurelia, et à vendre par

8 fév B VALLS, 37, Commune

VERMICELLE ET MACARONI—200 caisses en débarquement du brick Louisiana, capitaine Cappelino, de Gênes, et à vendre par PAUL JUGE Fils & Co.

8 fév 27 rue St-Louis

FROMAGE anglais, hollandais et français—Reçu dernièrement:

40 douzaines fromages tête de maure;
3 caisses de fromage de Chester;
20 do pâte grasse française, à vendre par DUNTZE & AIKEN

8 fév Enc. Royale et Conti

EAU DE SELTZ—30 douzaines eau de seltz véritable, arrivées par Hein von Gagern, à vendre par DUNTZE & IKEN, 8 fév Enc. Royale et Conti

VIN DE XERES en barils dernièrement reçu de Cadix, par le navire Timoléon, à vendre par Fco. PUIG & PUIG, 8 fév 98, rue Commune

32000 CIGARES DE LA HAVANE Mateo Cross, en débarquement du navire Selina, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 8 fév 98 rue Commune

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE—37 balles en débarquement du brick Titi, véritable Vuelta Abajo, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 8 fév 98, rue Commune

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de plusieurs marques très recherchées toujours à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 8 fév 98, rue Commune

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment toujours en main, à vendre par J N BICULFI & CO, 13 fév 17, rue de la Commune

CIGARES Principe de la marque du steamboat, à vendre par J N BICULFI & CO, 17, rue de la Commune.

SHERRY le meilleur qui ait jamais été importé sur ce marché, à vendre par J N BICULFI & Co, 17, rue de la Commune

DAMEJEANNES FRANÇAISES—500 damejeannes de 5 gallons,
250 do de 2 gallons.
250 do de 1 gallon.

En débarquement du navire Statesman, du Havre, et à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

SAUCISSONS DE LYON—10 barils en débarquement du navire Humboldt, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

A VENDRE à livrer par le navire Onward, attendu du Havre:

150 damejeannes françaises de 5 gallons.
150 do do de 2 do
150 do do de 1 do

Par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

REÇU par le navire Bengal, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

30 barriques vin rouge St Emilion Nos 1, 2, 3 et 4.
[illegible]

NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE [illegible]

[illegible]

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. P. C. Vies,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barrière,	O. L. Dabodeau,
E. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Bidard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. B. Summer,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Puig y Puig,	D. L. Rankett,
F. Y. Carlile,	

SAMUEL BELL, Président.

Thos. A. ADAMS, Vice-Président.

CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25juil—1an

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

74, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, ou d'autres valeurs s'élève à environ $500,000. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans:

Maunsel White & Co,	J. Corning & Co,
Leverich & Co,	Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Lawrason & Co.
Bell & Stubbins,	R. C. Cammack,
W. H. Dudley,	Aaron Cohen,
E. J Hart & Co.	N H. Brigham
Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal.	Bernard Fallon,

JAMES H. SUYDAM, 13 nov Agent.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé. Surplus de 200,000 en réserve.

JAMES WALKER, Secrétaire. JAMES A. PORTER, Président.

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 22, rue du Camp.

24 mars—1an W. B. PARTEE, agent

TEXAS. Castro's Colonie.

DEN Emigranten, welche von dem Unterzeichneten unter einem Contract zwischen ihm und der Republick Texas, in Texas eingeführt wurden, wird hierdurch mitgetheilt, dass in Gemässheit eines Actes der Legislatur vom —— Januar d. J. jede Familie und jeder unverheirathete Mann zu Patenten für die Quantität Land, welche ihnen in dem in Europa zu diesem Ende geschlossenen Verträge bestimmt wurde. Die aus den Nachern wende man sich in portofreien Briefen an den Unterzeichneten in Castroville, Medina county. H CASTRO. 13fev—3m

COLONIE CASTRO AU TEXAS.

LES émigrants conduits au Texas par le soussigné d'après un contrat passé entre lui et la République du Texas, sont prévenus que d'après un acte de la Législature, sous date de ... janvier 1850, chaque famille ou chaque personne non mariée a droit à la patente pour la quantité de terres stipulée dans le contrat signé et délivré en Europe à cet effet.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné à Castroville, comté de Medina.

Les lettres devront être affranchies.

14 fév—3m H. CASTRO.

Université de la Louisiane.—Département Académique.

Enseignant Commerce et Philologie.

Professeurs pour la session de 1849-50.

Latin et grec, Geo C. Anthon A. M. principal. Mathématiques et anglais, C. W. Scott. Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M. Langue et littérature françaises, Marc Roux. Lire 20 par vérités de $4 à 10 par mois.

Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 8 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal.

Liquidation, vente au prix coûtant.

NOTRE maison étant actuellement en liquidation et devant fermer notre magasin de détail No 50, rue du Canal, nous offrirons en vente au prix coûtant tous les articles composant notre stock. Nous engageons donc les personnes qui ayant besoin de nos articles et même de les acheter à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats autre part.

[illegible] reste, nos prix seront strictement au comptant seulement.

F. VALMONT & Co, No 50 rue du Canal, 5 fev encoignure de l'allée de la Bourse

Marché Mexicain.

MARCHANDISES pour le marché mexicain ayant droit au drawback.

20 caisses coton en bobines de tous les numéros, 30 do fil en bobines, 100 et 200 yardes. 2000 grosses boutons en nacre, à vendre à bas prix pour du comptant. LOVE & HOGG, 4fev—3m Magasin de Quincaillerie, 106, Poydras

EN débarquement du navire Humboldt, venant du Havre,

100 caisses absinthe, marque Yersin & Lecoultre.
60 do do Ed. Pernod;
30 do do Aug Lenim;
3 tonneaux fromage Gruyère, à vendre par J N CURIEN, 6fev rue Dumaine, No 34

EN débarquement des navires Arendal, Delia Chapin et Henriette, de Bordeaux, et du Staatsmann, du Havre:

40 barriques vins pour familles, St-Julien et Pauillac;
10 barriques vin vieux médoc Pepin, d'Escurac et château Citran;
20 quarts pipes vieux Cognac, 1825, de Sal. Richard.
30 barils vin blanc Sauterne 1847.
25 caisses grand vin château Latour 1835;
50 caisses vin pape Clément, la Mission 1841;
25 caisses de 100/2 boîtes sardines, de Joseph Peneau, de Nantes.
20 caisses fruits assortis au jus, do do;
15 caisses fraises au jus, do do;
10 caisses champignons et cèpes à l'huile, do do;
5 caisses petits pois et pâtés truffés, do do;
8 caisses truffes du Périgord, do do;
150 paniers de 12 et 24 demi bouteilles champagne Sillery mousseux de la marque bien connue Cordon Rouge, de Lanson père et fils, de Rheims.
30 caisses vin Rouge de Bourgogne, Chambertin et Clos de Vougeot, en quarts et pintes, à vendre par LOREILHE & Co, 4 fév encoignure Royale et Douane

EAU DE-VIE COGNAC—10 demi pipes Castillon Jeune 1825; 20 quarts de do do 20 huitièmes do do do. A. CARRIERE, 4 fév 25, rue de la Vieille Levée.

VINAIGRE BLANC—50 barils, en débarquement du navire Henriette, venant de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE, 4 fév 25, rue de la Vieille-Levée.

LE soussigné ayant toujours dans les magasins d'entrepôts, les différentes marques d'eau-de-vie connues, soit: Castillon Jeune, 1815 et 1825, Bisquet, Vricoche & Co., 1842 & 1844, Otard, Dupuy & Co., 1842 & 1844, celebrated brandy wine, offre à vendre à prix très modérés.

A. CARRIERE, 4 fév 25, rue de la Vieille-Levée.

CHAMPAGNE—de Dinet Peuvrel (Avize)—100 paniers tout récemment reçus par le navire Austerlitz et à vendre par A CARRIERE, 4 fév 25 Vieille Levée

VINS—60 barriques Montferrand, en débarquement du navire Henriette, venant de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS, 4fév No 31, Vieille Levée

EN MAGASIN.—100 barriques vin rouge St-Julien, bon ordinaire,
50 barriques vin rouge St-Julien au dessus de bon ordinaire pour familles,
30 do do de vin St Julien et Château-Margaux,
25 do do de Bergnane,
100 barils vin blanc vieux Haut Sauterne No 1.

13fév N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EN MAGASIN.—30 1/2 pipes vieux cognac 1re preuve, marque J. Boireux, véritable cognac.
10 1/2 do do 3me preuve 4 do do.
10 1/2 do marque do 1re preuve marque Le Conte, do do.
20 futailles 1/2 pipes et 1/4 de pipes 4me preuve différentes marques bien ordinaire.

13fév N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EN MAGASIN.—500 caisses véritable absinthe suisse Ed. Pernod Belle Etiquette,
100 do do do Z. Lecoultre,
80 do Kirschwasser do do.
200 do absinthe Sauvageot et Bruneton,
400 do vin rouge de différentes marques,
150 do de blanc Haut Sauterne,
20 do prunes à l'eau-de vie,

13fév N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

Chapeaux de Paille d'Italie de toute sorte.

P. L EVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir par le navire Buena Vista, venant du Havre, et offre à vendre au plus bas prix de la place, un très grand et très joli assortiment de chapeaux de paille d'Italie pour hommes et pour enfants de tout âge, ainsi que casquettes en paille et en velours pour enfants; il offre également à très bas prix une bande de chapeaux de soie pour hommes et cadets qui conviennent parfaitement à Messieurs les marchands de la campagne.

Eau de Cologne en qualité [illegible]

P. L EVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre [illegible]

[illegible]

J. F. SOUBIRAN

[illegible]

Bâton-Rouge, [illegible] 1850.

[illegible]

Par le Gouverneur:

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État.

JOSEPH WALKER, Gouverneur de l'État de la Louisiane.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,

Bâton-Rouge, 16 janvier 1850.

ATTENDU que Robert J. Ker, conservateur des bureau des terres de l'État, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons et hypothèques ci-dessous décrits:

1o Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui en avril 1844, comme conservateur du bureau des terres de l'État, endossé avec John L. Lewis, Donatien Augustin et Bernard Greiner, comme sécurités.

2o Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui en avril 1846 comme conservateur du bureau des terres de l'État, endossé avec Alcée Labranche, John L. Lewis et Donatien Augustin comme sécurités.

3o Une hypothèque fournie par lui sur une propriété foncière située à la Nouvelle-Orléans, passée pardevant Félix Percy, notaire public, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, fournie le 3 avril 1849, pour la somme de cinq mille piastres et comme garantie de sa fidélité dans l'exercice des fonctions de conservateur du bureau des terres de l'État.

En conséquence, avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire de l'État, et dans les quatre-vingt-dix jours suivant la dernière publication, les raisons pour lesquelles les dits bons et hypothèques ne seraient point cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'État, à Bâton-Rouge, le 16 janvier 1850 et la soixante-quatorzième année de l'indépendance des États-Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État.

19jan—3m

Bureau de l'Exécutif, 8 novembre 1849.

ATTENDU que George W Christy, ex encanteur pour la ville et la paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi pour la cancellation des bonds suivants:

1o—Un bon de dix mille piastres souscrit par lui le 25 mai 1847, en qualité d'encanteur pour la ville et la paroisse d'Orléans, endossé avec H Cenas et A H Cenas et J. B. Wailes, comme sécurités; 2o—Un bon de la somme de dix mille piastres, sous la date du 5 avril 1849 en faveur de Louis Bordelon, encanteur, avec H B. Cenas et A H. Cenas, comme sécurités.

En conséquence, moi, Isaac Johnson, Gouverneur de la Louisiane, donne par le présent avis à toutes personnes intéressées de déduire au bureau du secrétaire d'État, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit bon ne serait point cancellé et annulé.

[L.S.] Donné sous ma main et le sceau de l'État le huit novembre 1849 et la soixante-quatorzième de l'indépendance des États-Unis.

Par le Gouverneur ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État. 24oct—30f

ENTREPOT DE PAPIER ET LIBRAIRIE.

Nos. 51 & 53, rue de la Commune.

LES soussignés ont en magasin, en outre de leur vaste assortiment de *Papier, Cartes à jouer*, &c., un stock étendu et varié de *Librairie, Livres en blanc, Plumes d'acier*, &c. qui sont prêts à remplir tous les ordres qui leur viendront de la ville, de la campagne et des contrées étrangères. Comme agents des manufacturiers du Nord et des importeurs de Librairie étrangère, ils seront prêts à fournir tous les articles concernant notre ligne d'affaires, aux plus bas prix.

PAPIERS.

Anglais Français et Américains, à écrire, à toute description.

PAPIER Tissu, anglais et américain;

PAPIER à IMPRESSION, de toutes dimensions;

PAPIER à ENVELOPPE, de toutes dimensions;

PAPIER à ENVELOPPE à l'usage de la poste des banques et des marchands; papier de lithographie, à brouillard, &c.

CARTES A JOUER.

500 grosses cartes Highlanders, Decatures et Aigles, d'une grande variété, à une et à deux têtes.

AUSSI: CARTES anglaises, françaises, allemandes et espagnoles.

LIVRES EN BLANC.

Un grand assortiment de LIVRES de BUREAUX, demi reliure et reliure en peau, tels que Journal, Ledger, Registre, Mémorandum, &c. de toutes les dimensions et qualités. Aussi—Un assortiment complet de LIBRAIRIE étrangère et du pays.

PLUMES D'ACIER.

Reçu par le navire Adelina, de Liverpool, 10,000 grosses plumes répétées de Gillott, Victoria, Aigle, Bureau, École et Liverpool. Aussi—Des plumes de Correspondance, du Commerce, Magnum Bonum, et aux prix. Ils invitent les détaillants à venir examiner ces plumes.

E. R STEVENS, BROTHERS & Co., 22janv—30f 51 & 53, rue Commune

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,

Dépôt chez P. A. BERTRAND, Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de toutes parts, voit qu'en l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves [illegible]

[illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—101,000 des meilleures fabriques et de toutes qualités, en débarquement du brick Selina, et à vendre par B VALLS, 4 fév 37, rue de la Commune

EN débarquement de la barque Henriette, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné 800 caisses vin rouge, 360 barriques vin rouge.

18fév PLONGIS, 47 Vieille Levée

CONSERVES ALIMENTAIRES—600 boîtes de 2 liv. chacune, reçues de New-York et à vendre par BERNARD TURPIN, 16fev—5f 90, Vieille-Levée

Impériales, Indiennes et Toiles pour le Mexique.

REÇU par les derniers arrivages de Liverpool, les articles suivants, choisis pour le marché mexicain:

Impériales, cotons pour draps, calicos imprimés, différents genres; jaconats fantaisies, lianos, organdis, balsorines et baréges, rouge de Turquie, mouchoirs Bandana, Verts et Madras, platilles, britanniques, creas, estofillas, listados, mousselines en pièces, batiste et fil.

Aussi—Toiles d'Irlande et d'Écosse pour draps de lits et chemises, serviettes, essuie-mains, mouchoirs en batiste, toile du Nord, gingham, et une grande variété de marchandises de printems.

A vendre à des termes convenables, par McDOWELL & PECK, 11fév 95, rue Gravier

CHANGE SUR BORDEAUX—A vendre par DOMINIQUE LANATA, 13fév 9 et 11, rue Jefferson

BALANCES! BALANCES!!

BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATFORMS ET COMPTOIRS.

CES balances portatives réunissent la commodité à la justesse sont regardées, dans les États du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras; ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York; de l'État de New-York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie; de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les États du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires d'un seul bras, donnant ainsi à chacun la facilité de se procurer cette excellente machine à peser, aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 89 et 91, rue du Camp.

Magasin d'Habillements gros et en détail.

THOMAS C. PAYAN & Co.

25, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

Manufacture de Cravates, Payan & Co.

No 352, rue Market, Newark, New Jersey.

ONT constamment un assortiment [illegible]

[illegible]

A VENDRE en débarquement du navire [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

[illegible]

[illegible] CHAPEAUX [illegible] LOTS DE TERRE [illegible]

[illegible]

13 fév

Tabac—Tabac

PAR MORPHY & NEVIUS.

MARDI, 22 courant, à 10 heures, il sera vendu pour compte de qui il appartiendra, à l'Entrepôt, à l'encoignure des rues Carondelet et Perdido, le stock de tabac manufacturé de la Virginie, [illegible] Bridge & MacMurdo, No 33, rue du Camp. Les quantités [illegible]

Terrains pour résidence; situés à l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Roman.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 23 février 1850, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis,

Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues du Chemin du Bayou, Esplanade, Roman et Prieur, et désignés par les lots Nos 1 et 2, conformément au plan maintenant exposé à la Bourse, les dits lots mesurent chacun 31 pieds ou plus de face au Chemin du Bayou, sur un profondeur d'environ 90 pieds.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque sur les dits lots.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 20 fév—4

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu, le mardi 12 mars 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis: Quarante huit lots situés à Versailles, ancienne habitation Dubreuil, désignés par les Nos 147, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 219, 220, 221, 222, 223, ... 270, 271, 272, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 365 et 366, conformément au plan déposé en l'étude de J. Lisbony, notaire.

Conditions au moment de la vente.

Les actes de vente par devant J. Lisbony, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 fév

Mouchoirs madras et Dérades.

F H PETITPAIN, encanteur.

JEUDI 21 février, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

8 malles mouchoirs madras réels, dessins nouveaux;

6 malles mouchoirs desiades réels, dessins nouveaux.

Conditions libérales à la vente. 20fev

PROPRIÉTÉS AU FAUBOURG TREMÉ.

Sans Réserve!!!

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Bureau rue Toulouse No 59.

SAMEDI PROCHAIN, 23 du courant, à midi à la Bourse St-Louis, il sera vendu, un terrain avec les bâtisses, renfermé par les rues Ursulines, Galvez, St-Philippe et Johnson, mesurant 30 pieds face à la rue des Ursulines, sur 100 pieds de profondeur. La maison est de deux appartements, galerie et cabinets, d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions: Moitié comptant, balance à 6 mois, avec hypothèque seulement jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant A. Ducatel, notaire public. 19fev

Tabac de la Havane.

PAR MORPHY & NEVIUS.

JEUDI, 21 du courant, à midi précis, il sera vendu au No 57, rue des Magasins,

30 balles tabac de la Havane. 19fev

Vingt-deux pipes whiskey Écossais et rhum de la Jamaïque, dans les magasins de la Douane.

PAR J. L. CARMAN, encanteur.

SAMEDI 23 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 60, rue des Magasins, sur échantillons:

12 pipes whiskey Écossais,
10 do rhum de la Jamaïque;

Ayant droit au drawback.

Conditions à la vente. 19 fév

Vente positive du STEAMSHIP FANNY.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

LUNDI, 25 février 1850, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, sans réserve,

Le beau steamship FANNY, jaugeant 341 tonneaux et pouvant porter environ 500 tonneaux de fret; mesurant 160 pieds de longueur, [illegible] et 11 pieds de cale; avec [illegible] cabines, [illegible] 2000 barils de charbon, 16 chambres, deux chaloupes en fer de France. Ce bateau est parfaitement approvisionné de cordages, cuir, chaînes, câbles et ancres, pompe patentée, &c., et tout parfaitement à la mer. Le dit Steamship est maintenant à l'autre bord du fleuve ou on peut le voir. L'inventaire peut être examiné au bureau des encanteurs, No 11, Banks' Arcade.

Conditions: moitié comptant, balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Actes de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 f

Xérès de Cadix et Oporto d'importation directe.

PAR SYKES, HYDE & Co.

JEUDI, [illegible] courant, à dix heures et demie, il sera vendu, [illegible] au magasin, No 51, rue des Magasins, sur échantillons et dans les magasins de la Douane, un lot de choix suivant:

[illegible]

Les vins ci-dessus sont dignes de toute l'attention de connaisseurs et ayant droit d'importation directe.

Conditions, 3, 4 et 6 mois, en billets à satisfaction. 19 fév

Sucrerie et esclaves de valeur à vendre à l'encan.

PAR N. VIGNIE, MORPHY & NEVIUS.

SAMEDI 2 mars, à midi, il sera vendu à l'encan, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, entre les rues Chartres et Royale et pour clore une société:

Une sucrerie de valeur située sur le fleuve Mississippi, dans la paroisse Jefferson, à environ une lieue au-dessus de la ville de Carrollton, sur le même côté du fleuve et comprenant ce qui suit:

1o—Une certaine lot de terre mesurant neuf arpents face au fleuve s'étendant jusqu'à environ sept milles dans la profondeur, plus ou moins, jusqu'au Lac de Pontchartrain, borné du côté supérieur par la plantation de M. Charles Perrier et sur la ligne inférieure par des terres appartenant à M. John Slidell.

2o—Une autre étendue de terre mesurant quatre arpents face au fleuve, s'étendant également jusqu'au Lac Pontchartrain, borné du côté supérieur par les terres de M. John Slidell et du côté inférieur par la plantation de M. J. B. Le Breton; ensemble avec les améliorations. Un bel assortiment d'animaux, se composant de 20 mules, 6 chevaux, et environ 20 bœufs à cornes, &c.

3o—[illegible] capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

[illegible]

Aussi la maison de maître ayant un magnifique jardin et les esclaves ci-dessous décrits:

Nom		âgés d'environ
Sarah,		29 ans,
Adam,	do	36 do
William	do	26 do
Anthony,	do	44 do
et son enfant Joseph	do	2 do
Cattie Hill,	do	24 do
Pansey	do	19 do
Bill,	do	54 do
John Troy,	do	28 do
Monday,	do	30 do
Sancho,	do	26 do
James Cole,	do	54 do
Mary Adams,	do	27 do
Harry,	do	36 do
George Grant,	do	27 do
Mary,	do	28 do
John,	do	26 do
Fountaine,	do	30 do
Louise,	do	44 do
Henry,	do	51 do
Spencer Allen,	do	28 do
William Camper,	do	54 do
Antoine,	do	30 do
Grace,	do	41 do
Tony,	do	60 do
Phillis,	do	35 do
Robert (Sargent),	do	35 do
Jerry Hawkins, jeannitier	do	37 do
Anthony Diggs,	do	35 do
Sim, fils d'Anthony Diggs	do	12 do
Antoine, charretier	do	35 do
Randall,	do	19 do
Thomas,	do	24 do
Timothy Boys,	do	23 do
Jim,	do	25 do

[illegible]

POUR LE BAYOU [illegible]

[illegible]

Bottes, Brodequins, Souliers, Chapeaux et Habillements.

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI, 20 février, à dix heures, il sera vendu dans la salle des ventes par crise, au premier du magasin, No 57, rue des Magasins.

475 caisses bottes, brodequins, souliers, guêtres, escarpins, bottines lacées, bottes à la Congrès et à lacets, en veau, chevreau, etc.

Aussi—Chapeaux en fourrures et en soie, etc. 19 fév—2

PAR J. B. BLACHE, Encanteur.

D'ORDRE et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra, il sera vendu mercredi 20 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 114.

4 caisses de marchandises sèches, importées et avariées à bord du navire Orléans, capitaine J. White, du Havre. 19fév

GRANDE VENTE A L'ENCAN DE BELLES BIJOUTERIES FINES DE TOUTES DESCRIPTIONS, DIAMANTS, MONTRES EN OR, &c.

PAR N. VIGNIE.

IL sera vendu, le 20, 22 et le 26 février, à 10 heures du matin précises, au beau magasin si avantageusement connu de C. Redon, à l'encoignure des rues Chartres et Douane, pour clore le fond du dit magasin, le mieux pourvu du Sud et consistant principalement en diamants, belles montres en or et argent, articles plaqués, pendules et ornements de cheminées, porcelaines, cristaux taillés, coutellerie des meilleures qualités, lampes solaires et astrales, articles de papier mâché, nécessaires pour hommes et pour femmes, boîtes à ouvrage et un grand et bel assortiment d'articles de fantaisie trop longs à décrire. Les personnes de la ville et les marchands de la campagne sont invités à aller examiner le dit magasin. 13 fév

PAR SYKES, HYDE & CO.

Sans réserve—Eau de Vie française.

AUJOURD'HUI 20 courant, à 4 1/2 heures de l'après-midi, il sera vendu via à via la rue Dumaine, les tombeaux à vin, les eaux de vies suivantes en débarquement du brick Lucina, de Bordeaux,

10 demi pipes eau de vie de Champagne, marque l'a.m;

20 quarts pipes	do	do	do	do
10 huitièmes	do	do	do	do
10 demi pipes	do	do	do	A Dubouché.

Conditions à la vente. 20fev

PAR SYKES, HYDE & Co.

Bottes, Brodequins, Souliers et Chapeaux.

AUJOURD'HUI 20 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 53, rue des Magasins, vis à vis l'Arcade de Banks,

150 caisses bottes, brodequins, souliers et chapeaux.

AUSSI—Un envoi de Philadelphie, se composant de pantoufles pour dames, souliers guêtres, cuir patenté, bottines, cuir patente, pour dames, souliers guêtres pour enfants, bottes cousues et en veau pour hommes, pantoufles satin, souliers et brodequins en veau cousus. 20fev

VENTES A L'ENCAN

Verreries—Cigares—Huile, &c.

PAR CHS. MAILLOT.

A. BLACHE, Encanteur.

MERCREDI 20 du court, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin d'encan, No 79, rue de la Vieille Levée, pour clore

40,000 cigares de la Havane;
15 caisses prunes sèches;
75 paniers huile d'olive; 4 balles clous de girofles; 70 colis verreries; 36 caisses dont de première qualité, chandelles, savon, brandy, gin, &c. 2fev

PAR F. H. PETITPAIN.

Chapeaux de paille d'Italie pour femmes.

JEUDI 21 février, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

3 caisses chapeaux de paille d'Italie, pour femme, article supérieur et nouveau.

Conditions libérales à la vente. 19fev

Mouchoirs batiste de fil.

PAR F H PETITPAIN.

JEUDI, 21 février, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

100 caisses mouchoirs batiste fil, de diverses qualités.

Conditions libérales à la vente. 19 fév—3

Vente sans réserve d'Esclaves de très grande valeur; Forgeron et serrurier, cuisinière, blanchisseuse, coiffeuse—Appartenant à une personne quittant le pays.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 23 février, 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

Alexandre, mulâtre créole, âgé de 20 ans, excellent forgeron et serrurier.

Sophie, coiffeuse et domestique de maison, âgée d'environ 24 ans.

Phœbe, négresse âgée d'environ 33 ans, bonne blanchisseuse, cuisinière et un peu repasseuse, curieuse [illegible] avec ses trois enfants, [illegible] un enfant de 2 mois.

Les dits esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies, et sont parfaitement recommandés. On pourra voir les dits esclaves en s'adressant au bureau de l'encanteur.

Succession de Salvatore Crosby, ...

Christy.

PAR J B CROZAT, encanteur.

EN VERTU d'un ordre de la 1re Cour de District, rendu par l'honorable juge John McHenry, sous la date du 16 février 1850, il sera vendu le 27 courant, à 10 heures A. M., rue Dumaine, entre Conde et Levée.

Un lot de meubles, un lot de coquillages, 1 lot d'ouvrages en coquilles, 1 lot de corail, 1 lot de bronze en argent.

Conditions à la vente. 19 fév—3

Vente par catalogue de Marchandises Sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 21 février 1850, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal:

125 colis et lots marchandises de saison consistant en toiles d'Irlande, toiles à draps, mouchoirs batiste, coutil à pantalons, gros, blancs et de fantaisie, gingham, toiles, jaconats unis, de fantaisie, cravates en soie, mousselines Suisses de diverses qualités, ombrelles, parapluies coton, drap d'été ouvré, indiennes, jaconat blanc, alpaca, châles, cotonnades, jupons paire, bas, mousseline, laine, gants, mouchoirs soie, dentelles, épingles, tissus blancs et de fantaisie, &c. &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 19 fév

Belles terres faisant face au Chemin de la Métairie et du Bayou St-Jean.

PAR N. VIGNIE.

JEUDI 28 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Une portion de terre située près du Bayou St-Jean et faisant face au Chemin de la Métairie. La dite portion de terre est désignée sur la carte de la ville comme ayant appartenu autrefois à feu F. Alpuente, elle est bornée d'un côté par une autre portion appartenant autrefois à Ralph Jacob, et de l'autre côté par une portion appartenant autrefois à feu J. Vienne. La dite portion mesure 180 pieds ou plus de face au Chemin de la Métairie, sur une profondeur de 14 arpents, et 90 pieds sur la ligne du fond, le devant est très élevé et la profondeur parfaitement desséchée.

Trois arpents de terre contigus à la propriété de M. J. McDonough (ci-devant L. Allard) mesurant chacun un arpent de face au Bayou, sur une profondeur de 45 arpents ou plus, la dite terre est bien boisée, a un canal dans son centre pour le transport du bois, et se trouve à une très petite distance du pont du Bayou. Les plans des dites propriétés peuvent être examinés au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque sur les dites propriétés, les dits billets portant intérêt du jour de la vente jusqu'à leur échéance au taux de 6 p. 0/0 par an. Les actes de vente par devant W. Christy, notaire public. 14 fév

Propriété sur le bord de la mer, Pépinière de Pêchers près de la ville Mississipi.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

JEUDI, 28 février 1850, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, les propriétés suivantes:

VINGT SEPT LOTS DE TERRE face au lac Borgne, mesurant chacun 60 pieds de face et situés à un mille trois quarts de *Mississipi City*. La plus grande partie de cette propriété est très bien améliorée, elle est plantée d'arbres fruitiers, et autres, elle a quelques bâtisses [illegible] une barrière. Les chemins [illegible] en abondance et un ruisseau [illegible] traverse d'un bout à l'autre; le tout suivant le plan de C. A. Hedin, du mois de février 1850, [illegible] maintenant à l'Arcade.

Conditions—[illegible] sur chaque lot, et la balance à un an de crédit [illegible] billets portant hypothèque sur les propriétés [illegible] qui ne seront payés à échéance [illegible] intérêt à 8 pour cent par an jusqu'à paiement.

Actes de vente [illegible] J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 fév

Terrains sur [illegible] Conti, et une bâtisse à deux étages sur la rue Rampart.

PAR N. VIGNIE.

JEUDI, 28 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

[illegible] lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Conti, St-Louis, Tremé et Marais, désignés du 13 à 24 et mesurant chacun 21 pieds ou plus de face à la rue Conti sur une profondeur de 120 pieds environ.

Un autre lot dans le même îlet, désigné par le No 7 et mesurant 30 pieds ou plus de face à la rue St-Louis [illegible] profondeur de 70 pieds. Ensemble la bâtisse en briques à deux étages, contenant quatre pièces, &c.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 6, 12, 18 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque sur les dits propriétés. Les dits billets portant intérêt au taux de 8 par an, du jour de la vente jusqu'à leur échéance. Les actes de vente pardevant W. Christy, notaire public. 14fév

GRAND ASSORTIMENT DE SANGSUES HAMBOURGEOISES ET MAROCAINES—[illegible]

[illegible]

Pour les Attakapas—Le bateau à vapeur bien connu, MONROE, capitaine C Johnson, reçoit du fret au bout de la rue Bienville, et partira JEUDI 21 courant, à midi. Il prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie Berwick, et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, 1 Front Levée ou à HARDY & TREMOULET, Vieille Levée

POUR LE BAYOU ROUGE via Atchafalaya et bayou de Glaise. Le steamer ANNA, capitaine O. Herrgrant, partira pour les ports ci-dessus mercredi, 20 courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à H. CILLY, Agent, 19 fév 84, rue St Louis

Pour les Attakapas—Le bateau à vapeur, tirant peu d'eau et fin marcheur, METEOR No 2, capitaine Geo. Faunestock, reçoit du fret au bout de la rue Conti, et partira positivement mercredi 20 du courant, à midi. Il prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie Berwick, le Bayou Bœuf, et tous les points intermédiaires sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, Agent, 19 fév No. 1 Front Levée

POUR POINTE A LA HACHE et CANAL RAPELET.

Le steamboat neuf et bon marcheur FASHION, capt. [illegible], fera les voyages [illegible] du Canal Rapelet tous les mardis à 10 heures A. M. et tous les mercredis [illegible] ses voyages réguliers pour Pointe à la Hache, les vendredis à 10 heures A. M., et reviendra les samedis.

Ce bateau ainsi que sa machine et bouilloires ont été en service depuis un an. Les emménagements sont très confortables. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MAGNESS WHITE & CO.

PAQUEBOT REGULIER DE DONALDSONVILLE.

Le steamboat GENERAL TAYLOR commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures A. M., et de Donaldsonville tous les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures A. M. Ce paquebot prendra du fret et des passagers à des prix réduits.

Prix du passage—$1.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à W. H WRIGHT, enc. Natchez et Tchoupitoulas, ou au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Louis. 29déc—1r.

POUR BALISE—Passe du Sud, Port Jackson et tous les points intermédiaires.—Le steamer [illegible] MONDIANA, capitaine A. Lacoste, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis à 6 heures A. M. précises pour les ports ci-dessus, et la Balise tous les lundis matin, à 8 heures, et arrivera en ville le mardi soir.

Pour Pointe à la Hache et toutes les habitations intermédiaires.—Le steamer DIE VERNON, capitaine James Sharp, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures du matin pour les ports ci-dessus, et sera de retour en ville les mercredis et samedis. Ce bateau n'ayant point d'emménagements pour les passagers ne recevra que du fret. Pour fret seulement s'adresser au wharf vis-à-vis la rue St-Louis ou à CHS. DE BLANC, 14, rue de la Nouvelle Douane

Les propriétaires des dits bateaux ne seront responsables des dettes contractées que sur des ordres signés des capitaines du Mondiana et du Die Vernon.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Pour Bayou-Sara, Port Hudson, Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.

Le magnifique steamboat PRINCESS, capt. Fairchild, partira régulièrement pendant toute l'année, tous les mardis, à 5 heures P. M. et tous les samedis à 5 heures P. M. pour les endroits ci-dessus et les ports intermédiaires. Au retour il partira de Bayou Sara tous les jeudis et samedis, et arrivera en ville le lendemain. Il y aura le mardi, mercredi, vendredi et samedi un commis sur la Levée qui recevra le fret destiné à ce bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti ou à OAKEY & HAWKINS, 66, rue Gravier. MARTIN GORDON, jr, 31 rue Camp.

La Princess arrivera toujours à Bayou Sara avant le départ des chars. 6 déc

POUR CHAGRES—

Le magnifique steamer OHIO, du port de 3000 tonneaux, sous le commandement du lieutenant Jas. Findley Schenck de la marine des États-Unis, partira pour Chagres le 25 courant, à 8 heures A. M. de son wharf vis-à-vis la rue St-Marie à Lafayette. La grandeur de ses chambres et la force de 1,000 chevaux, assure à ses passagers un prompt voyage, et la sécurité qu'un bateau à vapeur de l'Ohio et la régularité de sa machine de donner [illegible]

Prix du Passage.

Pour Chagres—A la chambre des dames $[illegible]
Cabine [illegible]
[illegible]

Fret 50 cents le pied cube. Le fret et les lettres pour [illegible] s'adresser à PARADISE, LAWRASON & CO, 15 fév 67, rue Gravier.

POUR BRASOS ST-IAGO ET POINTE ISABELLE.

Le goëlette [illegible] Pour balance de fret de 50 barils, s'adresser à bord au Picayune tier ou au bureau de CRAMER & Co, 27, rue Bienville

POUR BARCELONE.

Le navire espagnol AURELIA, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu; pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à P. CURACHS, 19 fev Encoignure Conde et St Philippe

POUR NEW-YORK—

Ligne de paquebots de Holmes.—Le fin voilier CLINTON, cap. Ingersoll ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret, s'adresser à bord, au poteau No 2, vis-à-vis la rue St Joseph, ou à J W STANTON & CO, 19fev rue Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—

Ligne de paquebots de [illegible]—Le paquebot fin voilier SOUTHERN, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, poteau No 2, ou à J W STANTON & Co, 16fev [illegible]

POUR LA HAVANE—

Le goëlette espagnole [illegible] capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à TROISGROS & LAMPRE, 11 fév 26, Vieille Levée

POUR BALIZE HONDURAS.

La goëlette de première classe, C. B. MA[illegible], partira sous peu et peut recevoir 150 barils de fret. S'adresser immédiatement à J. Y DE EGANA, 1 fev 47 rue Bienville

Pour San Francisco, Californie

Le navire fin voilier ONTARIO, cap. Henry S Cheever, partira sous peu.—Ce navire est de première classe, bien approvisionné sous tous les rapports et a de beaux emménagements. Pour fret ou passage s'adresser à PARADISE, LAWRASON & Co, 1er fév

POUR SAN FRANCISCO—

Le navire fin voilier BRAZIL, capitaine Robert Lewis, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à DE MONTROND & Co, Encoignure Canal et Dauphine ou à ST-MARTIN & DURU, Rue Moreau, entre Esplanade et Français, à leur atelier de charpenterie. 18 janv

POUR MARSEILLE ou GÊNES—

Le brick LOUISIANA, capitaine Capellino, est maintenant prêt à recevoir du fret pour un des deux ports ci dessus. Pour fret de 500 balles coton, s'adresser à DOMINIQUE LANATA, 12fev 9 & 11, rue Jefferson

POUR LE HAVRE—

Le navire fin voilier STATESMAN, capitaine Levensaler, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord poteau 16, 2me Municipalité, ou à H. V. BAXTER, 13fev 97, rue de la Commune

POUR LE HAVRE—

Le beau navire de 1re classe NARRAGANSETT, capitaine Destebecho, partira promptement pour le port ci-dessus. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, ou à PIERRE POUTZ, 8fev 93, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE—

Le navire fin voilier METOKA, capitaine Frozen, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, a besoin de 200 balles de coton pour le compléter. Pour fret ou passage, s'adresser poteau 17, 2me Municipalité, ou à H. V. BAXTER, 7 fev 97, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—

(Ne prenant ni grains ni coton)—Le navire fin voilier H. H. HOODY, capt Alexander, ayant presque tout son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 31, 3ème Municipalité, ou à H V. BAXTER, 26 janv 73, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—

Le navire fin voilier BUENA VISTA, capitaine Musgrave, ayant presque tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à H V BAXTER, 28jan 73, rue Commune.

POUR BORDEAUX—

La barque française la MARIE, capitaine M. Ibarcotegay, ayant une partie de son chargement engagé, sera expédiée sous peu de jours. Pour balance de fret et passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à Fco DE FUENTES & CO, 17fev 93, Vieille Levée

EAU-DE-VIE—10 demi pipes eau-de-vie Otard Dupuy & Co, de 1846, de preuve,
10 1/4 pipes eau-de-vie, O. Dupuy, do preuve
5 1/4 do do do do do
5 do do do 1846, do

En débarquement du navire Arendal, et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 26jan 66, rue St-Louis

VINS DE CHAMPAGNE—10 paniers vin de Champagne, "Mailly" de R. & B. Lenoy,
30 paniers champagne "Soffer" do do
10 do do "Superior" do do
100 do do "Flag",

En magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO, 15jv 66, rue St-Louis

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Atlanta [illegible] de la Havane [illegible] LEOPOLD JEANNET & CO, 15jv 66, rue St-Louis

[illegible] françaises, [illegible], en débarquement du navire Chauvay, et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 66, rue St-Louis.

BAYETAS & CASTORES [illegible] des manufactures de St. John Edwards [illegible] du navire Adelige de Liverpool, à vendre par L. D. BLOSSMAN, 16déc 23, rue Conti.

[illegible] Encanteur.

[illegible] No 28.

[illegible]